



Déclaration préalable – FSU - CSA carte scolaire 1er degré mardi 31 mars 2026

**Engagées
au quotidien**

Monsieur le Directeur académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

Dans un contexte de baisse démographique, l'école est aujourd'hui menacée par une logique strictement comptable qui considère cette évolution comme une opportunité de suppressions massives de postes à des fins d'économies budgétaires.

Pour la FSU, cette logique est inacceptable. La baisse du nombre d'élèves doit au contraire constituer un levier pour améliorer l'école publique : réduire les effectifs par classe, renforcer l'accompagnement des élèves — notamment en ayant + de maîtres.ses que de classes —, améliorer les conditions de travail des personnels et lutter plus efficacement contre les inégalités scolaires.

La rigueur budgétaire invoquée doit être sérieusement interrogée au regard des données de l'OCDE : la France dépense 13 % par élève de moins que la moyenne des pays européens ; les classes comptent en moyenne 2 élèves de plus ; et le nombre d'élèves par enseignant.e est de + 5 en France. Ces indicateurs traduisent un sous-investissement structurel.

La baisse démographique devrait précisément permettre de corriger les dysfonctionnements persistants, notamment le manque criant de remplaçant.es et les difficultés de prise en charge des élèves à besoins particuliers. Or, les réponses apportées ne sont pas à la hauteur.

La fusion des brigades de remplacement (ZIL / TRBD), présentée comme un levier d'amélioration et d'efficacité, ne saurait masquer la réalité : ce n'est pas en modifiant les outils de gestion que l'on compensera le manque de remplaçant.es. Preuve en est, la pression exercée sur nos collègues (et plus encore dans la circonscription de Castelnaudary) pour les inciter, avec détermination, par coups de téléphone répétés, à annuler leur demande d'autorisation d'absence, en prétextant une hypothétique impossibilité de remplacement le jour J. La nécessité de service a le dos large... En agissant ainsi on bafoue les droits des collègues et on les oblige à assumer une pénurie de remplaçant.es créée par les politiques éducatives destructrices qui se sont succédées.

Le manque de moyens, encore face aux enjeux de l'école inclusive. La scolarisation d'élèves aux comportements hautement perturbateurs, sans accompagnement adapté et sans moyen, met en difficulté les équipes. L'épuisement des enseignant.es et des AESH est manifeste. Les conditions d'exercice se dégradent dangereusement. Les personnels sont confrontés à des agressions physiques et verbales dans l'exercice de leurs fonctions. Cette situation interroge directement la responsabilité de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail.

La création des PAS n'a rien d'une solution miracle, d'autant qu'elle se fait en ponctionnant les moyens du premier degré : retirer 5 moyens, c'est condamner 5 écoles supplémentaires à une fermeture de classe, sans pour autant rajouter des moyens d'encadrement en faveur des élèves.

Modifier des acronymes (PIAL pour PAS) ne changera rien à la crise, au manque criant d'AESH, au manque de places en établissements spécialisés, au manque de professionnels de santé.

Nous attendons toujours l'ouverture des discussions promises par le ministre autour de la création d'un véritable statut de fonctionnaire pour les AESH.

Dans ce contexte, la suppression de 1 891 postes dans le premier degré — dont 13 dans notre département — est dramatique. Elle s'ajoute aux 1 365 suppressions dans le second degré. La FSU continue d'exiger un budget 2027 à la hauteur des besoins, incluant des créations d'emplois et une revalorisation salariale sans contreparties. C'est pourquoi, nous avons appelé, avec d'autres organisations syndicales de l'Education Nationale, à une mobilisation par la grève ce mardi 31 mars.

Dans le détail du pré-projet qui nous a été présenté lors du groupe de travail de vendredi, nous souhaitons exprimer notre profond scepticisme quant au projet de fusion des écoles de Villemoustausou. Celui-ci nous est présenté comme un levier de pilotage pédagogique et d'amélioration qualitative alors même qu'il a été massivement rejeté par les équipes concernées. Aucun argument ne vient justifier cette fusion : éloignement des sites, perte de proximité avec la direction pour les parents et les collègues, complexification du fonctionnement... et "coût" en terme de moyens pour la décharge de direction. L'idée selon laquelle une structure plus importante serait nécessairement plus efficace reste à démontrer.

"La baisse démographique ne doit pas dégrader l'offre éducative". "Une attention doit être portée sur la ruralité". Telles sont les 2 priorités de cette carte scolaire que vous nous avez rappelées également lors du groupe de travail. Le retrait d'une classe sur le RPI de la Piège échappent à l'une comme à l'autre de ces priorités ! Plus encore, cela entraîne la fermeture pure et simple d'une école à Gennerville, quels que soient les éléments de langage qu'on cherche à utiliser pour atténuer le choc de cette annonce pour les élèves, enseignant.es, habitant.es, élus.

Bien entendu, nous défendrons, au cours de ce CSA-SD, l'ensemble des écoles qui nous ont demandé d'intervenir en leur nom, sans en faire la liste exhaustive tant elle serait longue. Nous avons une pensée pour les collègues du secteur narbonnais, qui devraient payer un lourd tribut en terme de fermetures. Nous sommes particulièrement inquiets pour le mouvement 2026 sur ce secteur, déjà sclérosé. Obtenir sa mutation sur ce secteur relèvera d'une mission impossible si les 11 fermetures se confirment.

Nous vous demandons donc de revoir en profondeur les orientations proposées et d'engager une politique éducative ambitieuse, fondée sur les besoins réels du terrain et à la hauteur des enjeux.

Nous vous remercions.